



les échos de la lutte contre la RGPP

Le journal que vous attendiez

N°4

Mai-juin 2008

Ah, ce fameux lundi de Pentecôte (info des camarades de la FSU) !



5 mai 2008

Journée de solidarité Lundi de Pentecote

La loi n°2007-626 du 30 juin 2004 a institué une journée de solidarité en vue d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. La loi n°2008-351 du 16 avril 2008 (parue au JO du 17 avril 2008) a modifié les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité.

Pour la Fonction Publique, la loi 2008-351 indique explicitement dans son article 2-I que c'est un arrêté du ministre concerné, pris après avis du CTPM, qui détermine les modalités pratiques entre trois solutions (c'est la nouveauté par rapport à la loi initiale de 2004) :

- 1° Le travail d'un jour férié précédemment chômé au tre que le 1er mai ;
- 2° Le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur ;
- 3° Toute autre modalité permettant le travail de sept heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel.

Par son article 2-II, il est prévu que, à défaut de décision intervenue avant le 31 décembre de l'année précédente, la journée de solidarité des personnels cités au premier alinéa est fixée au lundi de Pentecote.

La situation au MAP et dans les établissements publics :

1. il n'y a pas eu de discussion au MAP sur les nouvelles modalités instituées par la loi du 17 avril 2008.
2. les dernières dispositions en vigueur sont celles de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2005 (1 journée de congé ou de RTT décomptée) et de la note de service du 15 janvier 2008, qui indique clairement que le Lundi de Pentecôte est chômé dans tous les services du MAP (pièce jointe).

La journée de solidarité ne peut donc pas être fixée au Lundi de Pentecote au MAP (cf. la note de service, et du fait qu'il y a eu une décision administrative, l'article 2-II ne peut être invoqué par défaut).

Conclusion (provisoire en attendant de nouvelles dispositions) :

En l'absence d'un nouvel arrêté ministériel, on ne peut pas demander aux agents de travailler ni de déposer un jour de congé pour le lundi de Pentecote.

Cas particulier : l'obligation du maintien de la continuité du service public, au MAP par exemple pour assurer l'inspection sanitaire quand un abattoir fonctionne le Lundi de Pentecote (avec un accord d'entreprise ou d'établissement). Dans ce cas, il y a récupération comme pour le travail du dimanche (deux fois le temps de travail).

AG sur heure d'info syndicale des DDAF et DDSV de l'Isère (13 mai) :

Une Assemblée Générale, déclenchée par l'ensemble des syndicats des deux établissements, s'est tenue le 13 mai 2008, au matin, dans les locaux de la DDAF. Un point a été fait sur les différentes actions menées jusqu'à présent et l'organisation de la journée du 15 mai y a été discutée.

Les 30 personnes présentes à cette AG ont voté à l'unanimité pour une journée de grève avec deux actions principales :

Pour le matin : l'accueil, devant l'entrée de la DDAF, à l'initiative du SEA (Service Economie Agricole), des exploitants venant déposer leur dossier PAC ; avec banderole et tracts à l'appui. Action pour laquelle les agents des autres services ont été invités à rejoindre les collègues du SEA.
Pour l'après-midi : départ de la DDAF, avec banderole et tenues revendicatives, pour rejoindre à 14h la manifestation partant de la gare SNCF de Grenoble.

Grève et action du 15 mai 2008 :

Dès 8h30, une délégation d'accueil était installée devant la DDAF, sourire au lèvres obligatoire malgré une situation qui s'annonce noire, pour nous, mais aussi pour les exploitants qui ne voient pas d'un bon œil le fait de devoir payer bientôt (si nous ne faisons pas tout contre cela !) les services que nous rendions jusque-là gratuitement.

Les échanges furent sympathiques et la quasi-totalité des exploitants partageaient nos inquiétudes. Bon nombre de petits mots de soutien était là pour réchauffer le cœur !



Mouvement soutenu par l'ensemble des syndicats

Personnel de la DDAF en grève

NON à la suppression

des services de proximité

NON à la casse du Service Public

Départ pour la manifestation vers 13h15 :

une fois de plus nous étions particulièrement nombreux à nous diriger vers la gare SNCF, banderole en main et sacs chargés de dossards illustrés de slogans !



C'est le dossard de Thierry, le gros barbu de la CGT... il assume ! Apparemment, cela a bien plu puisqu'il a fait la une du journal d'FR3 Grenoble et la convoitise de nombreux photographes !!!

Le Dauphiné Libéré du 16 mai nous met à l'honneur ! →



Un petit reportage photo s'impose :





Nos camarades photographes des RG ont également fait leur petit reportage dans la provoc' :
Merci de les contacter directement pour récupérer votre portrait ou celui de vos enfants !!!



Nous assumons les nôtres que nous tenons à votre entière disposition !

Petit communiqué du secrétaire général du SYAC-CGT après la journée du 15 mai:

Je reviens d'une manifestation tonique, dynamique qui m'a rajeuni les artères.

Paris n'est pas le centre du monde mais on peut y retrouver une seconde jeunesse. Une petite anecdote sur les énormes potentialités de la période, que nous n'avons pas encore pleinement exploitées loin s'en faut : à l'administration centrale au contrôle financier il y a 11 agents qui travaillent dont le contrôleur financier lui-même. Ils étaient huit en grève et sous la banderole du ministère de l'agriculture. Je ne suis pas sûr qu'ils aient été recensés parmi les grévistes mais ils étaient là et ils ont même porté la banderole.

La grève est non seulement utile, mais nécessaire. Ne nous fions pas aux apparences. La force est de notre côté et ne nous laissons pas envahir par le doute.

Louis Dilasser.

Réunion du Collectif le 15 mai 2008 à 17h30 à la Bourse du Travail:

Un grand débat s'est tenu autour des moyens de mise en œuvre d'une amplification de la lutte. Certains ont préconisé la grève reconductible proposée par le SNADGI-CGT (Syndicat National des Agents de la Direction Générale des Impôts), mais aucune administration, sinon celle des impôts, ne l'a souhaité dans l'immédiat.

Un accord a été trouvé pour élaborer un communiqué d'appel à l'action, évoquant la possibilité d'aller jusqu'à la grève reconductible.

Un appel a été lancé pour déclencher, partout, des Assemblées Générales.

L'Intersyndicale a déposé un préavis de grève pour couvrir la période du 15 au 24 mai.

Réunion intersyndicale DDAF-DDSV du 16 mai 2008 à 13h :



Nous nous sommes réunis (représentants syndicaux), afin de faire un point sur la journée d'hier, mais aussi pour discuter des actions futures à mener !

L'objectif d'hier matin a été atteint avec l'accueil des visiteurs et un peu plus de 250 tracts distribués ! Succès ! Succès également à la manifestation pour laquelle de nombreux agents se sont déplacés ! Et si tout le monde n'a pu s'y rendre nous comptons environ 60% de grévistes !

Nous devons encore un peu plus faire circuler l'information sur les dangers de la RGPP, notamment auprès des médias et de nos Elus !

Par rapport à la « lettre aux maires », nous avons déjà des réponses et décroché des contacts intéressants... des rendez-vous fixés et des demandes à nous rencontrer. Nous devons aussi « harponner » les Députés sur la loi de mobilité des fonctionnaires.

Nous tenons à préserver ses contacts et à rencontrer tous les élus qui le désirent !

La question a été soumise de rencontrer la FDSEA et de lancer une action médiatique lors des Universités des Elus isérois qui se tient le samedi 28 juin 2008 à Grenoble (Alpexpo)... la forme de l'action reste à définir.

Le 22 mai, pour nos retraites, pour le pouvoir d'achat dont Nico se voulait le Président, pour la reconnaissance et l'utilité de notre existence en tant que Fonction Publique, il est primordial d'organiser une journée du 22 mai éloquente, avec la participation du privé. Pour cela, nous convoquons une AG le 20 mai !

AG sur heure d'info syndicale des DDAF et DDSV de l'Isère (20 mai) :

Lors de cette AG, nous avons dressé un état des lieux des dernières actions menées le 15 mai :

- réussite de l'accueil militant, initié par le SEA, avec une forte distribution de tracts ,
- prise de contact avec les journalistes de Terre Dauphinoise lors de cette action, qui, interpellés par la banderole et le regroupement devant notre entrée, se sont arrêtés et ont entamé la conversation (article à suivre ?),
- suivi important de la grève avec une estimation de 60% de grévistes sur notre seule DDAF,
- participation DDAF/DDSV sans précédent à la manifestation,
- approbation à l'unanimité d'une motion concernant une grève reconductible à partir du 22 mai
- organisation de la manifestation du 22 mai...

MOTION proposée par la section CGT et votée à l'unanimité :

Les agents DDAF/DDSV réunis en AG ce jour (20 mai 2008) ont pris connaissance de la grève reconductible à la Direction Générale des Impôts de l'Isère.

Considérant nécessaire que ce mot d'ordre soit porté au niveau national et partout dans le Service Public pour envisager un succès de la lutte, ils demandent aux fédérations de fonctionnaires d'élargir à tous cet appel de grève reconductible à compter du 22 mai 2008.

Petite scène de 2020 si nous les laissons faire !



C'est cela que vous souhaitez ?

Manifestation du 22 mai :

Une belle et grande manifestation à la hauteur de tout espoir ! Nous étions 30 000, voire plus ! La police, elle, n'a compté que 8 000 personnes... le ridicule des chiffres ne tue pas... autrement, la préfecture n'oserait annoncer cela... de peur de perdre de leurs « tortues ninjas » armées pour combattre de dangereux terroristes... ou de leurs photographes intrépides qui provoquent sans cesse nos jeunes de leurs vicieux objectifs !

La manifestation s'est arrêtée sur la pelouse du Palais des Sports, envahie de monde, avec la prise de parole.

Sachant que les lycéens se rendaient devant la Préfecture dans l'objectif de rejoindre ensuite le Rectorat, certains les ont rejoints pour les soutenir et pour éviter les débordements que les forces de l'ordre savent si bien orchestrer !

Vous avez tous vu les infos... Le refoulement des lycéens vers le centre-ville par les forces de l'ordre ne présageait rien de bon...



■ Grève à la DDAF

Les agents dénoncent la disparition des missions de service public

Des réformes trop brutales, entraînant la disparition de pans entiers de services publics, c'est ce que dénoncent les agents de la DDAF, en grève la semaine dernière.

J eudi dernier, 15 mai, la réception des dossiers Pnc était assurée. En ce jour de grève des services publics, c'était le minimum effectué par les fonctionnaires de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF). En revanche, un piquet de manifestants accueillait tous les visiteurs à l'entrée. En quelques mots et à l'aide de quelques tracts, les participants souhaitaient sensibiliser les agriculteurs ou les élus locaux qui passaient, à l'inquiétude que suscite chez eux la réforme générale des politiques publiques (RGPP). « Nous manifestons parce que nous voulons dénoncer la disparition des services publics de proximité, expliquent les grévistes. Notre rôle de conseil, d'accueil, va disparaître sans que les administrés en aient réellement conscience ». Ainsi la RGPP devrait aboutir à « la disparition de certaines missions de service public avec à la clé des licenciements purs et simples ». Car à cette réforme générale s'ajoute la loi sur la mobilité qui prévoit qu'en cas de disparition d'un poste, trois propositions de reclassement seront faites au titulaire. En cas de refus, il se retrouvera sans af-

fectation et sans indemnité. Ce cumul de textes a donc fait déborder le vase. « Nous ne sommes pas contre des réformes, précisent les manifestants, mais contre la disparition des services publics ». Une perspective inéluctable avec la nouvelle philosophie programmée. Ainsi, une grande partie de l'ingénierie, c'est-à-dire, le conseil aux petites communes rurales ne devrait plus relever de la DDAF mais du secteur concurrentiel. « N'est-il pas utile de disposer d'un service chargé de guider les élus sur les projets concernant les services publics de l'eau, d'assainissement, des déchets, de l'aménagement du territoire, auprès des communes rurales ? » se demandent les fonctionnaires de la DDAF dans une lettre envoyée à tous les maires du département.

Un certain flou

Face à ce mouvement, Jean-Pierre Lestoille, directeur de l'agriculture et de la forêt, essaie de remettre le débat dans un cadre de réforme nécessaire. « L'Etat présente un déficit monumental, il faut l'améliorer, avance-t-il, nous

n'avons pas de marge de manœuvre ». Il reconnaît que « le débat est tendu » mais tient à rassurer sur certains points : « les aides du premier pilier et la gestion de celles liées à la surface, type ICHN ou prime à l'herbe, resteront du ressort de la DDAF ».

En ce qui concerne l'ingénierie et l'appui territorial aux collectivités locales, Jean-Pierre Lestoille confirme que « Nicolas Sarkozy a souhaité leur abandon pour les verser dans le domaine concurrentiel ». Mais il précise toutefois « que les choses semblent plus modulées ; le développement durable devrait rester (en termes d'ingénierie) au sein du service public ». L'organisation sera forcément revue avec la prochaine fusion des Directions de l'équipement et de l'agriculture. « Des doublons d'activités vont disparaître, estime le DDA. L'aménagement du territoire, l'environnement, l'ingénierie sont des services qui vont fusionner dans cette future organisation. Je comprends donc l'inquiétude des agents quant à leur avenir et à celui de leur propre structure ».

Jean-Marc Emprin ■



Les agents de la DDA dénoncent la disparition des conseils gratuits et équitables sur tout le territoire départemental que ferait peser, selon eux, la réforme générale des politiques publiques.

D'autres gazettes diffusent leurs infos:

- le Journal CGT-Transports-Alpes du Nord (antoine.fatiga@wanadoo.fr)
- « Préavis » des Territoriaux d'Echirolles (syndicat-cgt@ville-echirolles.fr)
- « La gazette de la grève » Syndicats des Impôts CGT-SNUI-FO (snadgi-cgt.isere@dgfip.finances.gouv.fr)
- ...

Vous aussi, faites-nous part de vos écrits !

Nos collègues des impôts poursuivent la lutte:

Voici le mail qu'ils nous adressent :

Camarades,

Nous avons suspendu la grève reconductible ce vendredi pour éviter le prélèvement du week end.
Mais nous continuons lundi avec piquet de grève.

Donnez-nous de vos nouvelles nous en avons besoin !!!

Fraternellement
Dominique Negri

Tract intersyndical fait à l'instant :

SNUI

SNADGI

FO

Au delà des chiffres donnés par nos directions que nous ne pouvons pas contrôler :

Isère : 46.3% ; l'Ain 47.6% ; Marseille 41.7% ; Hte Pyrénées 43.7% ;
Gers 46.9% ; l'Ardèche 45.7% ; Calvados 46.4% ; CSI de Marseille 43.2% ; CSI de Nevers
63.7% ; Paris Centre 37% ; Paris Est 46% ; Paris Nord 32.6% ; Réunion 39.6% ; Plusieurs
dizaines d'autres départements au dessus 28 %.

Des départements partent en grève reconductible aujourd'hui et d'autres lundi 26.

C'est la dernière semaine de la campagne d'impôt sur le revenu.

TF1 a passé les images de l'HDF et de sa banderole au JT de 13H jeudi.

Nos collègues de la Tour du Pin ont été interviewés par FR3. FR3 nous est également venu à l'HDF de Grenoble ce matin et ces reportages passeront ce soir.

Nos ministres craignent que la grève ne s'étende ! Poursuivons l'action !

Dans la continuité de la dynamique en train de se construire à la DGI.

**Nous appelons tous nos collègues
à être en grève lundi 26 mai
et très nombreux
à partir de 6h45 impérativement
sur le piquet de grève de l'HDF.**

Dans le cadre " du dialogue social ", nous allons demander au DSF un droit de réponse sur l'interprétation de la grève qu'ils font sur le site Ysère.

Public-privé... même combat:

Communiqué de presse



Misère sociale au Galeries Lafayette : le compte n'y est pas!!! **L'intersyndicale appelle à la mobilisation dans tous les magasins le 24 mai.**

A l'issue des négociations sur les salaires la direction des Galeries Lafayette province ne propose que 2,8% d'augmentation générale pour les employés au 1^{er} juillet et une enveloppe de 2,8% pour les augmentations individuelles pour les agents de maîtrise et les cadres.

ET POURTANT !!! Les résultats de l'entreprise sont excellents (augmentation de 73% en 2007 pour la province) 66,5 millions d'euros.

Rien ne justifie que les salaires soient maintenus à hauteur du SMIC ou à quelque euros au-dessus.

L'inflation est à plus de 3% en un an et celle des produits courants (alimentation...) est de 6%.

Les salariés doivent retrouver le bénéfice de leur travail et ils doivent pouvoir en vivre !!!

Pour stopper cette misère, l'intersyndicale des Galeries Lafayette, dont est partie prenante la CGT, appelle les salariés à se mobiliser massivement pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail le 24 mai après-midi dans tous les magasins de province. La CGT revendique 1600€ et 5% minimum d'augmentation général pour tous.

Samedi 24 mai de 14 à 16 heures
nous vous appelons tous à venir
soutenir le mouvement de grève
de nos collègues des Galeries Lafayette

PUBLIC-PRIVÉ
C'EST ENSEMBLE
QU'IL FAUT LUTTER
SI NOUS VOULONS GAGNER !